

# Règlement du concours “Une célébrité francophone!”

1. Le concours s’intitule “Une célébrité francophone!”

2. Le concours est ouvert aux apprenants de Year 7 et Year 8 qui apprennent le français en tant que langue étrangère dans les collèges de Malte et de Gozo.

3. Les objectifs de ce concours sont les suivants :

- Rendre l’apprentissage et l’enseignement du FLE plus motivants afin de créer une éducation plus holistique.
- Aider les apprenants à se débrouiller dans des situations réelles quotidiennes et les aider à avoir confiance en eux.
- Donner aux apprenants l’opportunité de s’informer sur la Francophonie et les célébrités Francophones.
- Encourager les apprenants à prendre part d’une manière active dans leur apprentissage et dans un environnement rassurant.

4. Le concours sera lancé par e-mail dans tous les collèges de Malte et de Gozo, sur le site de l’APFM ([www.apfmalta.com](http://www.apfmalta.com)) et sur la page Facebook de l’Association le 5 octobre 2020.

5. Les élèves qui participeront à ce concours devront choisir une célébrité francophone et la présenter en format poster. Ils doivent préparer le poster chez eux ou à l’école. Le poster devra comporter le nom de la célébrité, le drapeau de son pays francophone, des images et aussi quelques informations de base sur lui/elle (pas plus de 3 phrases).

6. Le poster doit respecter les spécifications suivantes :

- Taille : A4 (papier)
- Être préparé à la main ou à l’ordinateur

7. Les élèves peuvent travailler seuls ou en paires.

8. Le professeur devra envoyer la fiche d'inscription et les posters des élèves (en format jpeg ou pdf) par wetransfer ([https://wetransfer.com/?/](https://wetransfer.com?/)) à l'adresse e- mail de l'APFM : [apfmalte@gmail.com](mailto:apfmalte@gmail.com). Il est important que les participants remplissent la fiche d'inscription. Toute participation qui ne comporte pas la fiche d'inscription ne sera pas retenue.

9. Les fiches d'inscription devront atteindre l'APFM au plus tard le 30 octobre 2020 et les posters devront atteindre l'APFM au plus tard le 11 décembre 2020.

10. Tous les participants recevront un certificat de participation. Les élèves des 3 meilleurs posters recevront également un certificat de mérite. Les 3 meilleures participations seront mises sur le site de l'APFM et chacun des trois premiers gagnants recevront un prix.

11. Les certificats et les prix seront décernés pendant l'Assemblée Générale de l'APFM en janvier 2020. Les résultats seront communiqués aussi en janvier 2020 sur le site Web de l'APFM ([www.apfmalte.com](http://www.apfmalte.com)) et la page Facebook de l'Association.

12. Les critères de jugement seront les suivants :

- Le choix de la célébrité (il/elle doit être francophone).
- Le drapeau du pays francophone doit être visible.
- L'originalité et la créativité de l'affiche.
- La qualité du français utilisé dans les phrases.

Le Comité de l'APFM se réserve le droit de mettre des photos des posters sur les sites de l'APFM/la CEO/la FIPF et sa page Facebook.